

FLEVILLE DEVANT **NANCY**





**Monsieur
César MENTI
n'est plus**

Nous ne verrons plus sa silhouette dans les rues de notre village, avec toute la sympathie et la gentillesse qui était sienne. Arrivé dans notre Commune il y a maintenant huit ans, il avait dès son élection en Mars 1977 pris une part active au sein du Conseil Municipal. Nous pensons notamment au 3ième Age où il avait apporté beaucoup de vitalité et de bonne humeur lors des sorties qu'il organisait, au colis des anciens pour lequel il avait su allier qualité et quantité, à la galette des Rois où il avait créé une ambiance chaleureuse et où chacun entonnait une chansonnette de ses jeunes années.

Il assurait également la Présidence du Comité des Fêtes, et c'est bien lui qui a su redonner aux festivités du 14 Juillet la dimension qu'elles ont aujourd'hui, en créant les jeux pour enfants, les concours de pêche et de boules et l'ambiance "bonne enfant" du bal populaire. Pour cette fête qui était sa fierté, il avait fait appel aux Associations locales pour une aide légitime, mais personne ne se plaindra du "coup de main" car il récompensait largement les efforts fournis.

Enfin il y a le travail dans l'ombre au Bureau d'Aide Social, et toutes les tâches qu'il a remplies de par sa disponibilité de tous les instants et ce dans la bonne humeur et en y ajoutant une pointe d'humour.

Par sa présence, son travail, sa sagesse, il avait gagné la confiance des FLEVILLOIS. C'est pourquoi lors des dernières élections de Mars il recueillit un très grand nombre de suffrages. (605 voix exactement soit plus de 70 % des suffrages exprimés).

Après cette élection il avait décidé de laisser sa place de Président du Comité des Fêtes après six années bien remplies, pour s'occuper davantage du 3ième Age, là où il était tant apprécié. Il gardait également la Présidence du Bureau d'Aide Social. Avec M. MENTI disparaît un homme actif, déterminé, disponible et le vide qu'il crée au sein de la Municipalité ne sera pas comblé de si tôt.

En ces moments de douleur, le Maire, le Conseil Municipal s'associent à la peine de ses amis et adressent à Madame MENTI et à toute sa famille leurs très sincères condoléances.

Notre couverture : FLEVILLE centre par D. AUBRY

D.A.N. Reprographie

Rédaction - Diffusion
Commission
des Relations Publiques
Dépôt légal n° 215

S O M M A I R E

- 3 - Editorial du Maire
- 4 - L'Administration Municipale
- 5 - Les Commissions extra-municipales
- 6 - L'Etat Civil
- 7 - Cérémonie de présentation en Mairie de FLEVILLE
- 8 à 10 Echos des Conseillers Municipaux
- 11 - La Commission des Affaires Scolaires
- 12 - La Fête Nationale du 14 Juillet
- 13 - Le troisième cours de tennis
- 14 et 15 La Manonchante
- 16 et 17 L'Association familiale
- 18 et 19 La journée de la poésie dans les écoles
- 20 - Le troisième âge
- 21 - Les donateurs de sang à l'honneur
- 22 - Le tennis club
- 23 - L'A.S. FLEVILLE handball
- 24 à 26 FLEVILLE loisirs
- 27 - La kermesse de l'école maternelle centre
- 28 et 29 La fédération des conseils de parents d'élèves
- 30 à 34 Le nouveau lotissement des "Hauts de Liomont"



EDITORIAL DU MAIRE

Voici revenu le temps béni des vacances. De plus, le soleil espéré par tous a fait sa réapparition : attendu par l'agriculteur pour ses récoltes, par le citadin pour ses villégiatures ou la culture de son "lopin de terre", mais surtout par toutes les entreprises dont le rythme d'activité a été stoppé depuis quelques mois et nous nous apercevons que les travaux programmés pour le premier semestre 1983 (terrain de foot - vestiaires - tennis - entretien de voirie .) ont été réduits à leur plus simple expression, ce qui va entraîner des retards considérables dans l'exécution et l'achèvement des travaux.

Nous souhaitons que le planning des entreprises concernées ne soit pas remis en question, car le terrain de foot ne serait pas praticable pour la saison 83/84.

Nous avons un autre problème à résoudre et avec les parents d'élèves, nous avons tout mis en oeuvre pour éviter la fermeture d'une classe à la Z.A.C. Malgré tout, l'espoir d'un aboutissement positif est bien faible.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances ensoleillées, heureuses et reposantes, loin de tous les soucis quotidiens.

Jean LE BRASSEUR.

ADMINISTRATION MUNICIPALE

M. Jean **LE BRASSEUR**, Maire : 21, rue Berlioz (tél. 356.00.29)
M. Jean Marie **GIRARD**, Premier Adjoint : 2, Rue du Breuil (tél. 354.61.39)
M. Jean Paul **HENQUEL**, Deuxième Adjoint : 1, Rue du Château (tél. 354.65.18)
M. Alain **BOULANGER**, Troisième Adjoint : 22, rue des Tilleuls (tél. 354.89.01)
M. César **MENTI**, 3, Rue Léon Ducret (tél. 354.72.56)
M. Michel **MACAISNE**, 12, Rue du Paquis (tél. 354.93.83)
M. Jean François **PARNALLAND**, 21, Rue du Paquis (tél. 354.69.33)
M. Serge **MARTIN**, 45, Rue Flaubert (tél. 356.79.46)
M. Jean Claude **GURY**, 33, Rue Flaubert (tél. 355.54.05)
Mme Josette **KOKOT**, 8, Rue Léon Ducret (tél. 354.73.74)
Mme Chantal **COLLIN**, 24, Rue Baudelaire (tél. 351.38.03)
Mme Janine **THOMASSIN**, Rue Léon Ducret (tél. 354.65.87)
M. Jacques **LESOURD**, 16, Rue des Tilleuls (tél. 354.62.48)
Mme Mathilde **DERRIERE**, 20, Rue du Breuil (tél. 354.89.32)
M. Alain **TALLEMENT**, 12, Rue Manet (tél. 351.16.83)
M. Claude **BOURY**, 7, Rue Renoir (tél. 355.13.06.)
M. Thierry de **LAMBEL**, Château de FLEVILLE (tél. 354.64.71)
M. Henri **CASSIN**, 3, Rue Renoir (tél. 355.10.02)
M. François **SIDEL**, 11, Rue Corot (tél. 356.07.06)

MAIRIE

Heures d'ouverture de la Mairie (tél. 354.65.00)

Tous les jours (sauf le samedi) de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanence du Maire et des Adjointes : Sur rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la Mairie ou à leur domicile.

Secrétaire Général : Monsieur Jacques **JEAN**

Personnel Administratif : Madame Catherine **BOULANGER** - Madame M.-Thérèse **VEGRO**

Personnel Technique : Monsieur André **LACAILLE** - Monsieur Bernard **ROUSSEAU**

Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles : Madame Nicole **COCHARD** - Madame Françoise **PARISSE**

Agents de Service : Madame Irène **ROEHN** - Madame Séraphine **SARRITZU**

LES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Suite à l'appel lancé dans le dernier bulletin, nous avons enregistré l'inscription de quelques personnes au sein des différentes Commissions proposées. Ces personnes viennent se joindre aux Membres des Commissions actuelles.

Affaires Scolaires : Mme POIRSON

Environnement : M. NOEL - M. COTEL

Sports : M. ADAMS - M. HABERER

Délégués des sections sportives :

Handball : M. EGGIMANN

Football : M. BLAISE

Tennis : M. VILLETTELE

Judo : M. TASSIN

Cross : M. BERQUE



L'Equipe Municipale devant la Mairie

ETAT CIVIL

2ème TRIMESTRE 1983

carnet rose

Mélanie	LACAILLE	1e 29 Avril
Julie	LACAILLE	1e 29 Avril
Jérôme	FRERY	1e 06 Mai
Emilie	ANTOINE	1e 02 Juin

Sincères félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux de "bonne pousse" aux bébés.

carnet blanc

Le 23 Avril	Alain	GREFF	et Myriel	DEHAYE
Le 14 Mai	Eric	MOUGEL	et Christine	BATHELIER
Le 25 Juin	Hervé	WENDLING	et Sylvie	ROUSSEVILLE

Nous présentons nos meilleurs voeux de bonheur.

carnet de deuil

Monsieur Pierre	FRACHE
Madame Victorine	PAULUS
Monsieur César	MENTI

Nous prions les familles de trouver ici l'expression de notre sympathie.

CEREMONIE DE PRESENTATION EN MAIRIE DE FLEVILLE

Samedi 18 Juin a eu lieu en Mairie, la cérémonie de prise de contact officielle entre les membres du Conseil Municipal et le Personnel Communal et Enseignant, Monsieur le Curé, l'Abbé Georges ANTOINE et l'Adjudant PANEK Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LUDRES.

Au cours d'une allocution très remarquée et après avoir demandé une minute de silence à la mémoire de Monsieur MENTI, Monsieur le Maire effectua les présentations d'usage en insistant sur les responsabilités de chacun des membres du Conseil Municipal et sur les fonctions de tout le personnel communal.

Monsieur JEAN, Secrétaire Général, remercia ensuite Monsieur le Maire en lui affirmant qu'il pouvait compter sur tout le personnel pour la mise en oeuvre des décisions prises par la Municipalité.

Et départ en retraite de Monsieur CLAUDON

Monsieur le Maire avait voulu profiter de cette réception pour célébrer le départ en retraite de Monsieur Bernard CLAUDON Directeur de l'école primaire de FLEVILLE Centre.

Monsieur CLAUDON né en 1927, entre en 1943 à l'école Normale. Il obtient son premier poste à BRIEY en 1948. En 1953 il est nommé à FLAVIGNY où il restera 12 années avec une interruption de 1958 à 1959 période pendant laquelle. Capitaine de réserve, il fut rappelé en qualité de Commandant de Compagnie à l'occasion de la guerre d'ALGERIE.

1965 est l'année de son arrivée à FLEVILLE. Dans notre Commune il fit preuve pendant 18 ans d'un dévouement constant et d'une grande disponibilité à plusieurs générations de FLEVILLOIS. Il vit ainsi, comme il prit plaisir à le souligner arriver dans ses classes les enfants de ses premiers élèves. De plus il eut la lourde tâche de diriger un groupe scolaire dont les effectifs augmentèrent fortement en raison du développement démographique de la Commune.

C'est de FLEVILLE qu'il part en retraite pour VARANGEVILLE sa ville natale, où il a décidé de se retirer.

Après l'allocution de Monsieur le Maire, il fut remis à Monsieur CLAUDON une très jolie lampe de bureau en cristal, offerte par la Commune.

Emu de quitter FLEVILLE au bout de 18 ans, Monsieur CLAUDON remercia l'assistance et présenta ses voeux à son futur successeur, et à ses collègues enseignants.

Un vin d'honneur clôtura cette cérémonie.

Seance du Conseil Municipal du 20 Avril 1983

- DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE "LES HAUTS DE LIOMONT"

Le Conseil Municipal autorise la construction de 98 pavillons

- surface totale du terrain : 6,70 hectares
- surface d'un lot : de 450 m2 à 600 m2
- situation : entre le Lotissement Fleurychamp et la route de Ludres (avant le pont de l'autoroute)
- construction : 98 pavillons du type "plein pied"
- choix architectural : 5 modèles de maisons
- surface habitable : de 79 à 158 m2

Le Conseil Municipal demande que le constructeur verse :

- la taxe locale d'équipement pour l'ensemble de l'opération en trois annuités.

- OBJECTIFS SCOLAIRES

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à l'intention de fermeture d'une classe à l'Ecole Primaire de la Z.A.C. en Septembre 1983.

	Sept. 79	Sept. 80	Sept. 81	Sept. 82	Prévision Sept. 83
Nbre d'élèves	170	141	115	86	79
Nbre de classes existantes	7	6	5	4	3

En effet, malgré l'éloquence des statistiques donnant une tendance constante à la baisse des effectifs, cette suppression de classe entraînerait inévitablement une régression de la qualité de l'enseignement, en raison du regroupement des niveaux à l'intérieur de seulement trois classes.

- AGENCE D'URBANISME

Le Conseil Municipal désigne M. Jacques LESOURD pour représenter la Commune à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Nancéienne.

- RECETTES DES PROPRIETES COMMUNALES

- . Les terres agricoles communales font l'objet de baux ruraux.
- . Les baux des locaux communaux à usage d'habitation sont revalorisés par indexation au 1er Juillet.

- INDEMNITES

- . Une indemnité de gardiennage équivalente au loyer du presbytère est allouée à M. le Curé.
- . Une indemnité de gestion et de renseignements financiers de 451 F. est accordée au Receveur Municipal.

Le prix des concessions du cimetière est augmenté de 8 % à compter du 1er Juillet 83. Nouveaux tarifs :

Durée de la concession	Simple largeur	Double largeur	Jardin d'Urnes
15 ans	225	567	96
30 ans	453	1.134	162
50 ans	972	2.430	324
Perpétuelle	7.776	19.440	-

Seance du Conseil Municipal du 26 Mai 1983

Syndicat de Communes pour le Personnel Communal

En plus du Maire, qui est membre de droit, le Conseil Municipal désigne M. Jacques LESOURD comme délégué au Syndicat de Communes.

Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal établit une liste de contribuables sur laquelle M. le Directeur des Services Fiscaux est chargé de choisir huit Commissaires pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs dont la présidence est assurée par le Maire.

Honoraires pour les Vestiaires

Les honoraires de l'Architecte chargé du projet de la construction des vestiaires s'élèvent à 13.046F. Par ailleurs, la maîtrise d'oeuvre est confiée à un Bureau d'Etudes dont les honoraires représentent 10 % du montant hors taxes des travaux réalisés.

Les prestations obligatoires de la conception architecturale représentent certes une part non négligeable du financement de cet équipement sportif. En contrepartie, la garantie de la bonne exécution du projet à un coût réduit au plus juste prix permet d'obtenir des vestiaires conformes aux normes d'homologation, conditions par ailleurs indispensables pour bénéficier d'une subvention substantielle de 45 % de la dépense totale du bâtiment.

Nom des rues de la Zone Industrielle de FLEVILLE-Sud

La rue Gustave Eiffel traverse la Zone Industrielle. De cet axe principal partent trois branches :

- celle bordant l'autoroute est dénommée "Rue du Champ Moyen"
- celle donnant accès aux Ets CASTELVIN "Rue des Hayes"
- celle située entre ces deux voies secondaires et menant à la station d'épuration "Rue du Ruisseau d'Urpont".

INFORMATION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

La Commission Municipale des affaires scolaires s'est réunie en présence des Enseignants, des Directeurs d'école et des Représentants de Parents d'Elèves, pour étudier un projet d'échange de lettres, de dessins ... avec des élèves d'une autre commune (dans un rayon de 150 km maxi).

Ces contacts pourraient aboutir à un jumelage avec accueil réciproque des enfants dans les familles.

Rendez-vous à la rentrée prochaine.

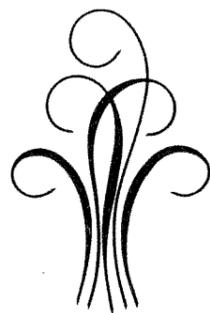
Renseignements utiles

. Le pointage des demandeurs d'emploi s'effectue une fois par mois, aux heures d'ouverture de la Mairie, selon le calendrier suivant :

Mardi 12 Juillet 83
Mardi 16 Août 83
Mardi 13 Septembre 83
Mardi 11 Octobre 83

. La ligne d'autobus N° 41 menant à la Zone Industrielle est prolongée jusqu'à l'Entreprise FEREMBAL.

. L'enquête publique lancée par Gaz de France du 20 au 25 Juin 83 pose les premiers jalons d'une étude de "faisabilité" d'extension du réseau de gaz au village. Cette enquête préliminaire sera complétée d'une large concertation ultérieure. Affaire à suivre.



FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Le Comité des Fêtes, avec la participation des Associations locales, vous propose :

- le 13 Juillet 83, au soir

- . Feux d'artifice tiré par les Pompiers de Fléville depuis la zone de Loisirs Sportifs
- . Bal gratuit animé par l'Orchestre **Yves DAMIENS** (7 musiciens et chanteurs), de 21 h. à 2 h. 30
- . Buvette et sandwichs.

- le 14 Juillet 83

- . Le matin : Concours de pêche Ecluse N° 9
Récompense pour les vainqueurs,
Apéritif pour tous les participants.
- . L'après-midi (Terrain de Sports) :
 - Jeux pour enfants
 - Concours de boules
 - Match de Handball.

Si la pluie est au rendez-vous, nous nous retrouverons sous le préau de l'école.

Le Comité des Fêtes.



LE TROISIEME COURS DE TENNIS

Dans le B.P. 83 de la commune, dont les grandes lignes ont été retracées dans le dernier numéro du bulletin municipal, figure, en investissement, le troisième cours de tennis flévillois à implanter à proximité immédiate des deux premiers cours du terrain de sports des Moses.

Au budget, un crédit de 310 000 Frs a été prévu pour couvrir deux opérations distinctes au terrain de sports des Moses :

- * d'abord, la construction du troisième cours de tennis,
- * ensuite, l'aménagement de l'aire de jeux de plein air et de ses annexes qui devraient permettre aux jeunes flévillois de pouvoir s'entraîner à tous les sports collectifs.

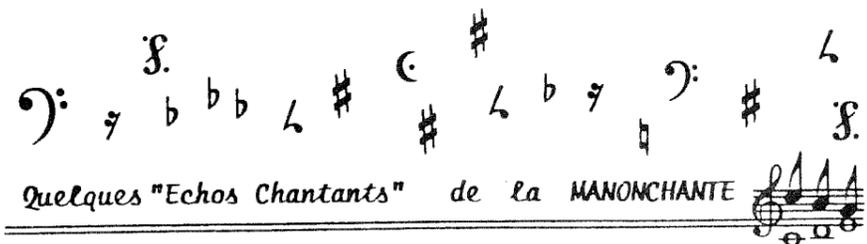
Au niveau financier, il convient de signaler que la commune n'aura à supporter que moins d'un tiers du coût des travaux du troisième cours de tennis. En effet, le département de MEURTHE & MOSELLE subventionne cette opération à hauteur de 45 %, soit 95 000 Frs, et l'Etat à hauteur de 20 000 Frs au titre de l'opération "5 000 cours de tennis". Par ailleurs, le Tennis Club apporte, quant à lui, une participation de 41 000 Frs.

Au niveau technique, le troisième cours de tennis sera identique aux deux précédents :

sur la stabilisation du fond et les fondations comprenant le drainage, sera coulée une dalle en "béton poreux" monocouche de 9 cms d'épaisseur, ainsi qu'une finition colorée "styrène-acrylique". Il disposera, bien évidemment, d'une clôture de 3.50 mètres de hauteur en grillage galvanisé.

Ces travaux, qui seront réalisés dans les prochains mois, s'intègrent dans l'ensemble des aménagements du complexe sportif des Moses qui comprennent, entre autres, la réalisation d'un terrain de football, d'une aire de jeux de plein air et de vestiaires.





Après la traditionnelle aubade de la Fête des Maïs, pendant laquelle le ciel a bien voulu, un court instant, retenir ses écluses, la Manonchante s'est préparée pour le 3ème Festival International de Chant Choral de Nancy.

Du 12 au 15 Mai, le programme fut particulièrement chargé :

- Le Jeudi soir, Salle Poirel, nous participons, avec cinq autres chorales de Nancy et des environs, au concert inaugural.

- Le lendemain, après avoir accueilli le chœur italien de Pordenone, nous gagnons la Basilique de Saint-Nicolas-de-Port où, devant un parterre copieusement garni, nous donnons un concert avec nos amis étrangers. Ces derniers, dans un répertoire difficile, nous laissent admirer les multiples facettes d'un art musical consommé.

- La soirée du Samedi rassemble tous les choristes à la Pépinière. Chaque groupe étranger fait entendre quelques morceaux de son répertoire. A l'abri d'un chapiteau, le public déborde ... sous le nombre et l'enthousiasme.

- Le Dimanche matin, point de grasse matinée. Nos amis nous quittent de bonne heure. Quelques jours, quelques heures ont suffi à créer des liens, et c'est un au revoir ému que chacun formule. Un dernier chant, malgré la pluie battante, et le bus s'éloigne pour l'Italie. Arrivederci !

- Aussitôt après, la Cathédrale de Nancy, lors de la messe solennelle, retentit des chants de 1500 choristes, avec Jean-Jacques **GRIESSER** aux grandes orgues.

- Un repas de clôture regroupe tous les participants du Festival, à Gentilly.

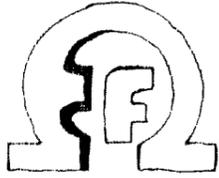
Parmi les chants et les adieux se termine le troisième Festival, Vive le quatrième !

Le calme revenu, nous reprenons le chemin de nos répétitions hebdomadaires, avec d'autres concerts en perspective :

- Samedi 4 **Juin**, Eglise de Dommartemont
- Mardi 14 **Juin**, Salle des Sports de Neuves-Maisons
- Mardi 21 **Juin**, Eglise de Bonsecours.



Le Groupe "La Manonchante"



ASSOCIATION FAMILIALE

FLASH INFORMATIONS

* Le 1er Mai est passé. Le soleil a fait son apparition à FLEVILLE pour cette manifestation, et la foule a franchi en grand nombre le portail du château et apprécié les spécialités lorraines vendues sur place.

Le bénéfice réalisé au cours de cette journée permettra à l'Association de combler le déficit probable des Ruche et Centre Aéré de Juillet, et de subventionner partiellement les deux camps d'été.

* Le week-end suivant, l'équipe du tour de l'Oisans est partie en randonnée dans le massif du Hohneck, par un temps maussade et froid, pour initier les nouveaux venus aux plaisirs de la marche en moyenne montagne et aux bienfaits du camping sauvage, loin des bruits de la grande ville.

Toute l'équipe attend maintenant avec impatience le jour du départ, Samedi 30 Juillet à l'aube.

* Le 4 Juin, les cinquante enfants qui suivent (plus ou moins hélas) régulièrement les cours de danse, se sont produits en spectacle devant leurs parents enchantés, et cela malgré la chaleur étouffante qui régnait dans la salle de Jeux de l'Ecole Maternelle de FLEVILLE Nord.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement la directrice, Madame MIGEOT, d'avoir mis gracieusement et spontanément ses locaux à notre disposition.

Il est par ailleurs regrettable que dans la nuit qui a précédé cette manifestation, des individus sans scrupules, se soient introduits par effraction dans le local préfabriqué où nous pratiquons nos activités, et aient dérobé le matériel destiné à la sonorisation du gala de danse, ainsi que des rafraîchissements destinés aux enfants.

Une enquête de Gendarmerie est en cours et plainte a été déposée par l'Association.

* A l'heure où nous écrivons ces lignes, les inscriptions vont bon train pour la journée de détente que nous proposons aux enfants de 5 à 13 ans, le mercredi 15 Juin, avec pique-nique et visite du Parc de Loisirs et du Zoo d'UZEMAIN.

* Le rallye promenade 83 qui devait avoir lieu le 19 Juin, est reporté à la rentrée scolaire, certainement le 11 Septembre.

* Les deux camps d'été, OISANS et SERVOG, ont maintenant fait le plein. Nous n'attendons plus que le beau temps et le jour du départ.

* Ruche et Centre Aéré par contre, posent des problèmes. Le coefficient de fréquentation est loin d'être optimum, et si les effectifs en restent là, le bilan de ces activités se révélera négatif.

La solution : augmenter le prix de journée, ou bénéficier de participation plus importante et en rapport avec ces activités.

Faute de quoi, nous pourrions être amenés à abandonner ces services rendus aux familles de FLEVILLE pendant les vacances d'été.

De cela et des activités vacances, nous reparlerons plus longuement à la rentrée.

En attendant, bonnes vacances à toutes et tous.

Alain TALLEMENT

Président de l'A.F.F.

